

N/REF : 17/02/2025 8H27 C:264501 I:33807
V/REF : TEL
V/Appel du Lundi 17/02/2025 a 8H27

PERRISSIN MONIQUE

**19 ALLEE DES COTTAGES
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 19 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 19 DES COTTAGES - MEYLAN
MME PERRISSIN MONIQUE 06 76 37 93 58

MOTIF : INTERVENIR POUR REGARD BOUCHE DANS LE GARAGE

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 19/02/2025 A 08H30
INTERVENTION DEPUIS L'EXTERIEUR
DEBOUCHAGE HAUTE PRESSION DU REGARD EAUX USEES DANS LE GARAGE
NETTOYAGE DES REGARDS

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 9533852 CAISSE D'EPARGNE DU 19/02/2025 - 198,48 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN